

Séance du mardi 13 avril 2021

Date de la convocation : 07/04/2021

Membres en exercice : 35

L'an deux mille vingt-et-un et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis SAINT-LEGER,

Présents : 29

Votants : 35

Pour : 35

Abstention : 0

Contre : 0

Présents : Jean-Louis ALLE, Franck BACHELARD, Joseph BEAUFILS, Didier BRUNEL, Céline DELMAS, Bruno DURAND, Guy GALTIER, Gisèle GERBAL, Arnaud GIBELIN, Francis GIBERT, Louis GIBERT, Claire HELARY, Jacqueline LIZZANA, José MARTINEZ, Didier MATHIEU, Jean-Paul MEYNIER, Gilles PASCAL, Christian PASCON, Michèle PIEJOUJAC, Alain RAYNALDY, Laurent RICHARD, Claude ROLLAND, Serge ROMIEU, Eric ROUX, Francis SAINT-LEGER, Patrice SAINT-LEGER, Pierre-Emile SYLVAIN, Julien TUFFERY, Cécile VIGNOBUOL

Représentés : Maxime ATGER, Jean-Luc GOAREGUER, Patrice MONTEIL, Murielle TEISSEDE, André THEROND, Didier VIGOUROUX

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Christian PASCON

DE_2021_044 - Objet : DEMANDES SUBVENTIONS - CONSTRUCTION D'UNE STEP A SAINT GAL

Monsieur le Président explique à l'assemblée que la commune de Saint-Gal dispose d'un réseau séparatif mais que la station d'épuration est vétuste et inopérante. Cette situation entraîne des rejets des eaux usées non traitées en un seul point, entraînant une concentration de la pollution.

Il est donc proposé au Conseil Communautaire de se prononcer sur la construction d'une station d'épuration dont le plan de financement est présenté ci-dessous :

Charges		Produits		
Intitulé des dépenses	Montant HT retenu	Dénomination financeur	Montant	%
Travaux - Maîtrise d'œuvre	216 000,00 €	Etat (DETR)	129 600,00 €	60,00%
		Département	41 667,00 €	19,29%
		Autofinancement	44 733,00 €	20,71%
Total charges	216 000,00 €	Total produits	216 000,00 €	100,00%

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- **Approuve** la construction d'une station d'épuration à Saint-Gal ;
- **De solliciter** un maximum d'aide auprès des financeurs ;
- **Valide** le plan de financement ;
- **Autorise** le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme

Le Président,
Francis SAINT-LEGER

